

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Loomis Sayles Short Term Emerging Markets Bond Fund (Q/A(USD) ISIN : LU0980590086), un compartiment de Natixis International Funds (Lux) I SICAV

Société de gestion et Promoteur : Natixis Investment Managers S.A., société du groupe Natixis
Gestionnaire d'investissement : Loomis, Sayles & Company, L.P., société du groupe Natixis

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

L'objectif d'investissement du fonds Loomis Sayles Short Term Emerging Markets Bond Fund est de dégager un rendement par le biais de la production de revenus en adoptant un processus d'investissement qui inclut systématiquement des considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG »).

Politique d'investissement :

Le Fonds investit principalement dans des titres de créance libellés en dollars américains dont les émetteurs sont implantés dans des pays émergents.

Le Fonds investit au moins deux tiers du total de ses actifs dans des titres de créance libellés en dollars américains émis ou garantis par des émetteurs ayant leur siège social ou exerçant l'essentiel de leur activité dans les pays émergents, ou bien émis par des gouvernements souverains ou des agences gouvernementales. Le Fonds peut investir toute part du total de ses actifs dans des titres soumis au Règlement S ou au Règlement 144A de la Loi américaine et des titres de qualité inférieure à « investment grade ». Le Fonds n'impose aucune limite sur le montant de ses actifs pouvant être investi dans des espèces ou des instruments du marché monétaire.

Le Fonds investit au moins 50 % du total de ses actifs dans des valeurs mobilières dont la durée résiduelle est inférieure à cinq ans.

Le Fonds peut investir jusqu'à un tiers du total de ses actifs dans des titres autres que ceux décrits ci-dessus, tels que des titres émis ou garantis par des émetteurs domiciliés dans des pays autres que les pays émergents. Le Fonds ne peut pas investir dans des titres adossés à des prêts hypothécaires et des titres adossés à des actifs. Le Fonds ne peut pas investir plus de 25 % du total de ses actifs dans des obligations convertibles, ni plus de 5 % du total de ses actifs dans des obligations convertibles conditionnelles. Le Fonds ne peut pas investir plus de 10 % du total de ses actifs dans des actions et autres titres de participation. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % du total de ses actifs dans des organismes de placement collectif.

Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % du total de ses actifs dans des titres libellés dans des devises autres que le dollar américain, comme l'euro et les monnaies des pays émergents.

Le Fonds peut investir dans des obligations vertes, sociales, durables ou liées à des caractéristiques de durabilité.

Le Fonds peut investir uniquement dans des titres dont la notation est inférieure à « investment grade », mais supérieure à CCC+ (Standard & Poor's Ratings Services), Caa1 (Moody's Investors Service, Inc.), ou à notation équivalente par Fitch Ratings, ou, si aucune notation n'est attribuée, qui possèdent des caractéristiques que le Gestionnaire d'investissement juge comparables. Dans le cas où un titre détenu par le Fonds voit sa notation de crédit revue à la baisse à un niveau inférieur aux limites précitées, le titre en question sera vendu dans les six mois suivant cette dégradation sauf si une amélioration ultérieure rétablit la notation de crédit à un niveau répondant aux limites indiquées ci-dessus au cours de la même période.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et suit une approche d'investissement axée sur la valeur, mettant l'accent sur la recherche fondamentale.

Si les Critères ESG constituent un des éléments de décision dans le cadre du processus de gestion, leur pondération finale n'est pas pour autant déterminée à l'avance.

Le Fonds peut recourir à des contrats à terme standardisés, des options, des swaps ou des contrats à terme de gré à gré afin d'exposer ses actifs aux risques de taux d'intérêt, de change ou de crédit, ou de les couvrir contre de tels risques, dans les limites exposées sous la section « Recours aux instruments dérivés, techniques d'investissement et de couverture spéciales » dans le prospectus. Afin d'atteindre ses objectifs de gestion, le Fonds peut également s'engager sur le marché des produits dérivés de crédit en concluant, entre autres, des contrats d'échange (swaps) de défaut de crédit afin de vendre et d'acheter une protection. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au chapitre intitulé « Principaux Risques » du prospectus. Dans certaines conditions de marché exceptionnelles, le Fonds peut investir un montant important de ses actifs dans des liquidités et avoirs équivalents, y compris dans des instruments du marché monétaire, si le Gestionnaire d'investissement estime que de tels investissements permettent de servir au mieux les intérêts du Fonds et de ses Actionnaires. Lorsque le Fonds adopte une stratégie défensive, il ne peut plus se conformer à son objectif d'investissement.

La Devise de référence du Fonds est le dollar américain.

Les actionnaires peuvent obtenir le rachat de leurs Actions sur demande, lors de tout jour ouvrable au Luxembourg. Les revenus issus du Fonds sont distribués s'il s'agit d'Actions de distribution et réinvestis s'il s'agit d'Actions de capitalisation, comme indiqué de manière plus détaillée dans le présent document. Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » pour de plus amples renseignements.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à 3 ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible			Risque plus élevé			
Rendement généralement inférieur			Rendement généralement supérieur			
1	2	3	4	5	6	7

Ce classement sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement s'explique par l'allocation du Fonds aux marchés obligataires. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque susmentionnée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Le capital du Fonds n'est pas garanti et sa valeur n'est pas protégée. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement exempte de risque.

Les risques suivants sont importants pour le Fonds, mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique :

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque qu'une contrepartie à la transaction de dérivés de gré à gré souscrite par un OPCVM ne soit pas en mesure de remplir ses obligations contractuelles vis-à-vis de l'OPCVM en question.

Risque de crédit : Le risque de crédit résulte du risque de baisse de la qualité d'un émetteur et/ou d'un titre émis, susceptible d'entraîner une réduction de la valeur du titre en question. Il s'agit également du risque de défaut de remboursement d'un émetteur à l'échéance du titre détenu en portefeuille.

Risque de liquidité : Le risque de liquidité correspond au risque de

réduction du prix auquel l'OPCVM pourrait potentiellement accepter de vendre certains titres si la demande du marché s'avérait insuffisante.

Impact du risque lié aux techniques de gestion : Le risque lié aux techniques de gestion correspond au risque de pertes accrues résultant du recours aux instruments dérivés, aux transactions de prêt de titre ou aux contrats de mise en pension.

Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Risques spécifiques » pour de plus amples renseignements sur les risques.

Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais par Catégorie d'actions – Catégorie d'actions Q

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée Aucun

Frais de sortie Aucun *

Ces chiffres constituent les pourcentages maximums pouvant être déduits des fonds que vous avez engagés.

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants 0,16 % par an

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance Aucune

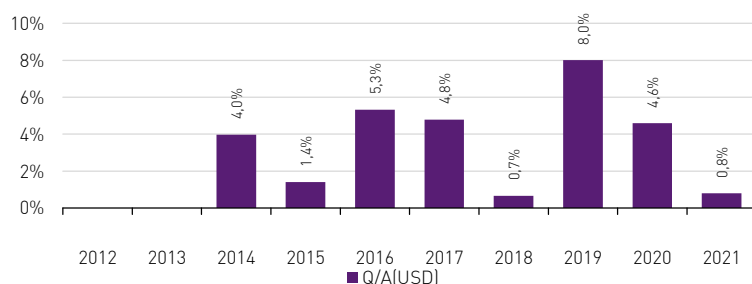
Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont des chiffres maximums. Il est possible que vous payiez moins – pour en savoir plus, veuillez consulter votre conseiller financier.

* Un prélèvement pouvant aller jusqu'à 2,00 % peut être appliqué à tout investisseur pratiquant une activité de négoce excessive ou effectuant des activités de market timing.

Concernant les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les chapitres « Commissions et frais » et « Souscription, transfert, conversion et rachat d'actions » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.im.natixis.com/intl/intl-fund-documents.

Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.

Ce diagramme illustre la performance de la Catégorie d'actions Q/A(USD), dans sa devise de cotation, nette des frais courants et hors droits d'entrée et de sortie.

Date de création du Fonds : 4 décembre 2013.

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administratif du Fonds

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

Heure limite : J à 13 h 30 (heure du Luxembourg)

Des informations complémentaires concernant la SICAV et le Fonds (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou du Dépositaire et Agent administratif. Le prix par action du Fonds peut être obtenu à l'adresse im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de la SICAV.

Le Fonds peut être assujéti à un régime fiscal spécifique au Luxembourg, ce qui, selon votre pays de résidence, peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion qui décrit le mode de calcul et d'attribution de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet suivant : <https://im.natixis.com/intl/regulatory-information>. Une copie papier de la politique de rémunération est également disponible sans frais et sur demande adressée à la Société de gestion.

Société de gestion :

Natixis Investment Managers S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

Informations complémentaires

Catégorie d'actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devises	Investissement initial minimum**	Participation minimum**	Politique de dividendes	TER
Q/A(USD)	LU0980590086	Investisseurs institutionnels	Dollar américain	Néant	Néant	Capitalisation	0,15 % par an
H-Q/A(GBP)	LU1542346249	Investisseurs institutionnels	Livre britannique	Néant	Néant	Capitalisation	0,15 % par an

**ou un montant équivalent dans la devise de la Catégorie d'actions concernée, lorsque l'Investissement initial minimum/le Montant minimum de détention est exprimé en devises.

La responsabilité de Natixis Investment Managers S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Natixis Investment Managers S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 octobre 2022.